



IDAM

Société de gestion de portefeuille
83 Boulevard Malesherbes 75008 Paris – FRANCE
S.A.S. au capital de 700 000 euros
RCS Paris 830637898
Tél. : +33 (0)1 80 48 80 22

Agrément n° GP 17000023

Regulatory Technical Standards – RTS 28

Revue annuelle 2020

1/ Objet

L'Autorité Européenne des Marchés Financiers (AEMF ou ESMA en anglais) demande une publication chaque année des informations sur l'identité des lieux d'exécution et la qualité de l'exécution obtenue.

Cette obligation relève de la directive MIFID II (directive concernant les marchés d'instruments financiers) visant à harmoniser la réglementation des services d'investissements dans tous les Etats membres de l'Espace Economique Européen.

Un certain nombre de normes techniques réglementaires (Regulatory Technical Standards) sont tenues d'être appliquées. Le RTS 28 énonce les exigences attendues permettant d'accroître la qualité et la transparence des informations disponibles pour les investisseurs professionnels et non-professionnels quant aux ordres transmis ou exécutés.

IDAM n'exécute pas elle-même les ordres. Ils sont transmis directement par le routage de nos prestataires (CM-CIC / Banque De Luxembourg) eux-mêmes en charge de l'exécution ou transmis à un dispositif d'un prestataire sélectionné (brokers) en charge de l'exécution.

2 / Qu'est-ce que le RTS 28 ?

Le RTS 28 complète la Directive MIFID 2014/65/Eu par des normes techniques de réglementation.

Les entreprises d'investissement exécutant des ordres de clients sont tenues de résumer et de publier les cinq principaux lieux d'exécution quant au volume de transactions sur lesquels elles ont exécuté des ordres de clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue.

Les entreprises d'investissement qui transmettent des ordres de clients sont tenues de résumer et de publier la liste des cinq principaux prestataires chargés de l'exécution en termes de volume de transactions avec lesquels elles ont été exécuté des

ordres de clients l'année précédente, ainsi que des informations sur la qualité de l'exécution obtenue.

Dans le cadre de cette exigence, IDAM doit publier pour chaque catégorie d'instruments financiers un résumé de l'analyse et des conclusions du suivi détaillé de la qualité d'exécution obtenue durant l'année précédente.

3/ RTS 28 Résumé de l'analyse

Ce document présente un résumé de l'analyse réalisée par IDAM et des conclusions qu'elle tire du suivi détaillé de la qualité d'exécution :

- ✓ Obtenue sur les plateformes sur lesquelles elle a exécuté tous les ordres de ses clients durant l'année précédente
- ✓ Obtenue auprès des contreparties auxquelles elle a transmis les ordres de ses clients durant l'année précédente.

IDAM dispose d'une politique et de mesures associées (politique de sélection et d'exécution) concernant la transmission et l'exécution des ordres de ses clients dans le cadre de ses activités.

4/ Réglementation en vigueur

En application de la réglementation en vigueur, la politique d'exécution des ordres a pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients ci-après « la meilleure exécution » compte tenu du prix, du coût, de la rapidité, de la probabilité de l'exécution et du règlement livraison, de la nature des ordres ou de toutes autres considérations relatives à l'exécution.

IDAM est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 1700002, habilitée à gérer des OPCVM ou des mandats de gestion. IDAM n'exécute pas elle-même les ordres sur les marchés financiers. Elle les transmet à un intermédiaire agréé pour exécution sur les marchés.

5/ Le fonctionnement d'IDAM

La gestion sous mandat d'IDAM privilégie le recours aux OPCVM et procède à des achats et ventes de titres vifs.



6/ Le choix d'IDAM

La société de gestion a choisi de confier l'intégralité des exécutions d'ordres sur titres vifs à deux intermédiaires de marché, CM-CIC Market Solutions et Banque de Luxembourg qui exercent parallèlement l'activité de Teneur de Comptes Conservateurs (TCC).

Ce schéma permet de proposer aux clients :

- Une réduction des risques opérationnels au sein de la société de gestion permise par la mise en place d'un "process" simple. Pour chaque TCC, les gérants privés disposent d'un outil permettant la tenue des positions cash et titres et l'exécution des ordres directement relié à l'intermédiaire de marché ;
- Un dénouement efficace des opérations chez le teneur de comptes avec un taux d'anomalie proche de 0 ;
- Des conditions de prix privilégiées avec un taux unique par type de marché.

7/ Les engagements d'IDAM

IDAM, CM-CIC Market Solution et Banque de Luxembourg ont signé un accord par lequel ces derniers s'engagent contractuellement à fournir à la société de gestion la meilleure exécution sur les ordres concernés.

IDAM procède annuellement à une vérification de la pertinence de ce choix (adaptation de la politique tarifaire, absence d'anomalies de règlement livraison, et qualité d'exécution des ordres) et à la mise à jour de sa politique d'exécution sur son site internet à chaque modification.





Reporting Period : 2020-01-01 – 2020-12-31

Legal Entity Name : IDAM

LEI : 969500ZNFANYVT5LQ78

ESMA Class of Financial Instrument : All, where applicable

The entity is required under MiFID II to take sufficient steps to obtain the best possible result for its clients when executing and must also make disclosures by publishing reports on execution venue selection, further to these obligations as laid out under MiFID II Delegated Regulation C(2016) 3337 and the associated Annex to the Commission delegated Regulation supplementing Directive 2014/65/EU of the European Parliament and of the Council with regard to regulatory technical standards for the annual publication by investment firms of information on the identity of execution venues and on the quality of execution (Regulatory Technical Specification 28).

RTS 28 top 5 Venues Report

Entity			IDAM
Class of Instrument			Equities – Shares & Depositary Receipts
Notification if <1 average trade per business day in the previous year			N
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class	
CM CIC Investissement 969500UNUWK5DD7J8P53	86.6 %	86.6 %	
Banque de Luxembourg PSZXLEV07O5MHRRFCW56	13.4 %	13.4 %	
Grand Total	100 %	100 %	

RTS 28 top 5 Venues Report

Entity		
IDAM		
Class of Instrument		
Exchange traded products (Exchange traded funds, exchange traded notes and exchange traded commodities)		
Notification if <1 average trade per business day in the previous year		
N		
Top five execution venues ranked in terms of trading volumes (descending order)	Proportion of volume traded as a percentage of total in that class	Proportion of orders executed as percentage of total in that class
CM CIC Investissement 969500UNUWK5DD7J8P53	100 %	100 %
Grand Total	100 %	100 %